

L'essentiel

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal)

Agir contre le sans-abrisme

Qui sommes- nous ?

Une administration centrale d'État chargée de la lutte contre le sans-abrisme et le mal logement

La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées est chargée de la mise en œuvre de la politique publique de l'État en matière d'hébergement, d'accès au logement et de maintien dans le logement des personnes sans-abri ou mal logées autour d'une stratégie : le Logement d'abord, qui consiste à les orienter le plus rapidement vers le logement tout en assurant un accompagnement social par la durée.

Pilote du programme budgétaire 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » (3,1 milliards € en 2025), la Dihal est chargée de la mise en œuvre du plan Logement d'abord depuis 2017.

Sa dimension interministérielle (Logement, Santé, Solidarités, Égalité Femmes-Hommes, Emploi, Intérieur, Justice, Education, etc.) permet une approche globale des besoins des personnes à la rue, en mobilisant les administrations et opérateurs publics.

Un partenaire au service des territoires et des acteurs de terrain

L'action de la Dihal est tournée vers les territoires. Elle apporte un appui aux services de l'État et aux collectivités territoriales pour relever les défis de la lutte contre le sans-abrisme.

Elle promeut une approche résolument partenariale et collective pour construire des réponses à la hauteur des enjeux avec les services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, acteurs associatifs.

Une équipe engagée et agile

La Dihal rassemble 65 agents animés par des valeurs de fraternité, solidarité et justice sociale et d'une forte ambition au service des personnes les plus précaires.

L'équipe assure un rôle de conseil, d'accompagnement et d'impulsion pour engager des projets et expérimentations avec l'ensemble de ses partenaires.

Son efficacité repose sur la responsabilisation, la liberté d'initiative et le travail en mode projet pour plus de transversalité, la recherche de la performance sociale et une vision globale des actions conduites.





Notre stratégie, le Logement d'abord

De 2011 à 2016, l'expérimentation « Un Chez-soi d'abord », à destination des personnes sans-abri présentant des troubles psychiques sévères, propose une approche nouvelle **en ne conditionnant pas l'accès à un logement ordinaire à la réussite d'un certain nombre d'étapes préalables**. Son évaluation a fait la preuve de ses résultats : accès rapide et stabilité accrue dans le logement, augmentation de la stabilité des personnes, économies directes générées par la diminution des hospitalisations et la réduction du recours à l'hébergement¹.

- 1 Accéder le plus rapidement possible au logement pérenne**
- 2 La réussite ou l'échec du relogement d'une personne sont impossibles à prédire à l'avance**
- 3 L'accompagnement social est individualisé et centré sur les besoins**
- 4 Faire confiance, respecter les choix et partir des compétences des personnes**

Avec le lancement par le président de la République en 2017, du premier plan quinquennal, le Logement d'abord s'est imposé comme la stratégie française de lutte contre le sans-abrisme, conduisant à une transformation profonde des modèles d'action publique.

Forts des résultats obtenus avec le premier plan quinquennal (2018-2022), le Gouvernement a décidé de poursuivre et de renforcer la stratégie du Logement d'abord avec un deuxième plan pour la période 2023-2027, qu'accompagne une feuille de route ambitieuse pour améliorer la performance de notre action publique.

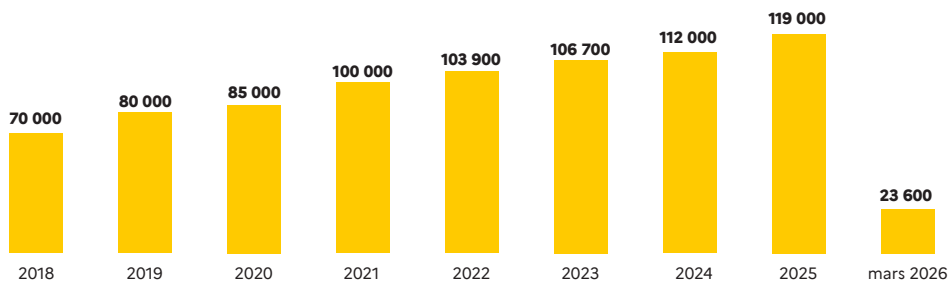
1. Tinland, A. et al. (2020) «Effectiveness of a housing support team intervention with a recovery-oriented approach on hospital and emergency department use by homeless people with severe mental illness: a randomised controlled trial», *Epidemiology and Psychiatric Sciences*, 29



Les résultats

804 000

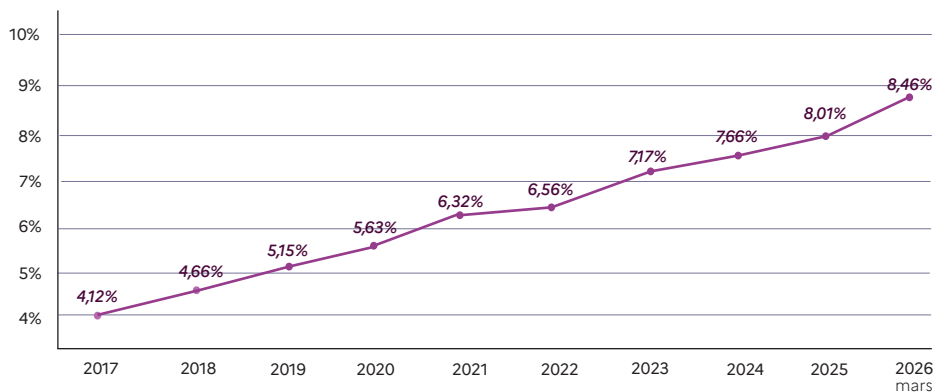
personnes sans domicile ont **accédé à un logement grâce au plan Logement d'abord** entre le 1^{er} janvier 2018 et mars 2026



Source : SNE (système national d'enregistrement des demandes de logement social) pour la part «Attribution de logements sociaux» et Enquête Dihal auprès des services déconcentrés de l'État pour les parts «Intermédiation locative» et «Pension de famille»

de 4,1 à près de 8,5%

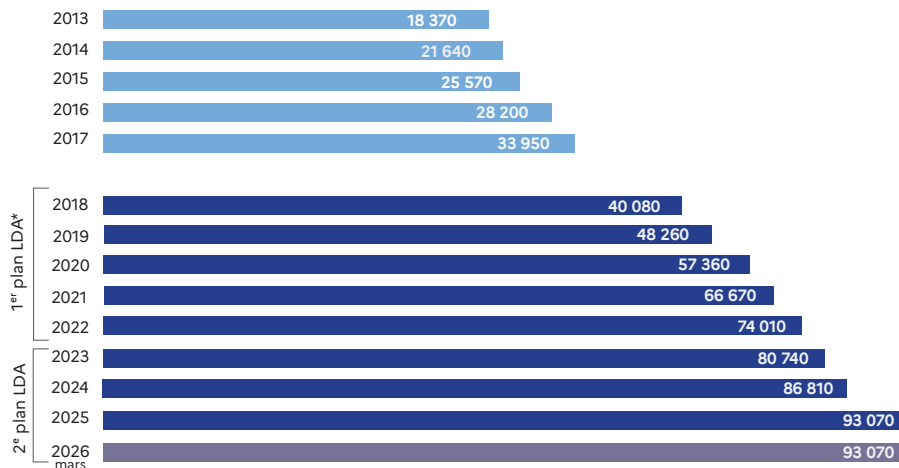
doublement en huit ans de la part des attributions de logements locatifs sociaux aux personnes hébergées ou à la rue dans le total des attributions de logements sociaux



Source : SNE

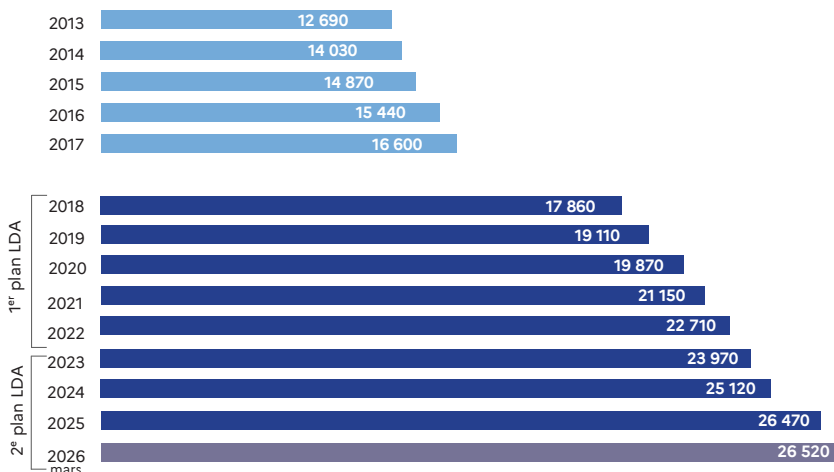
près de 93 000

places en intermédiation locative financées par l'État, dont 59 000 créées depuis janvier 2018, soit une hausse de 165%



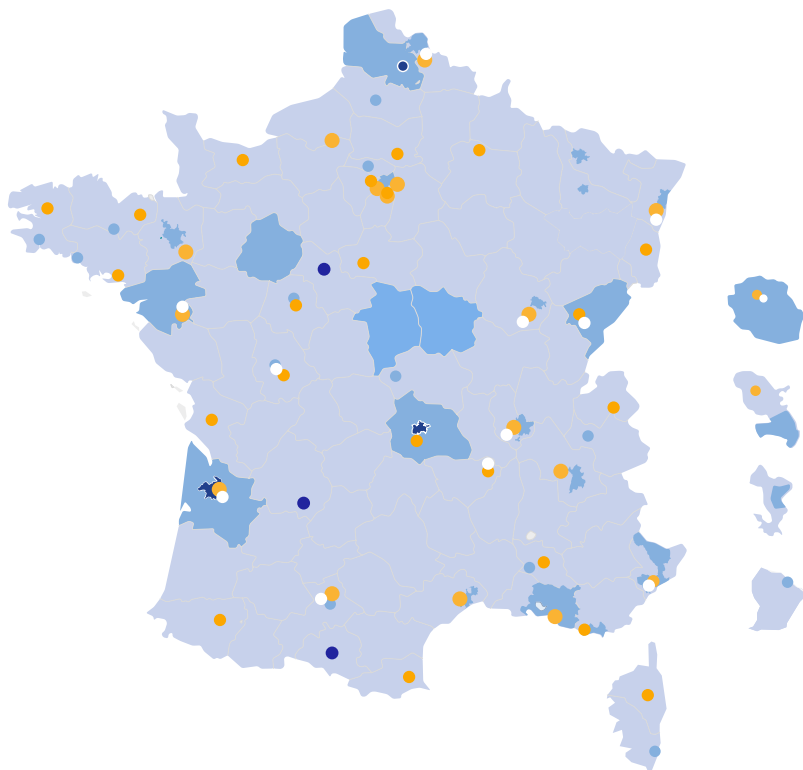
26 680

places en pensions de famille, dont 11 163 créées depuis janvier 2017, soit une hausse de 72%



* Logement d'abord

Le maillage territorial des dispositifs « Un Chez-soi d'abord » et des territoires de mise en oeuvre accéléré du Logement d'abord



- « Un Chez-soi d'abord » généraliste de 55 à 100 places, s'adresse à des personnes présentant des troubles psychiques sévères
- « Un Chez-soi d'abord » Jeunes, s'adresse à des personnes de 18 à 25 ans présentant des troubles psychiques sévères
- « Un Chez-soi d'abord » Rural, s'adresse à des personnes vivant dans des communes de moins de 50 000 habitants présentant des troubles psychiques sévères
- Territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord regroupent 44 collectivités volontaires engagées depuis 2017 dans le déploiement de cette stratégie

NOTRE AMBITION

1. Mieux connaître les besoins, mieux mobiliser les acteurs et transformer les pratiques pour suivre les parcours et rechercher la performance sociale

La connaissance des situations vécues par les personnes sans domicile est le socle du service public de la rue au logement. Elle structure la planification des politiques, organise le réseau d'acteurs et oriente les moyens mobilisés. La Dihal joue un rôle central pour coordonner et transformer les pratiques autour d'un objectif commun : des parcours plus fluides vers le logement et une mobilisation renforcée de tous les acteurs.



Mieux connaître et identifier les besoins des personnes sans domicile

Promotion et accompagnement des Nuits de la solidarité auprès des communes volontaires

Enquête INSEE DREES sur les personnes sans domicile

Appuyer les SIAO et renforcer la veille sociale



Outils des opérateurs pour mieux orienter et suivre les parcours des personnes accompagnées

Modernisation du 115

Déploiement d'un système d'information visant à prévenir les impayés locatifs

Rénovation complète du système d'information SI SIAO



Accompagner les solutions innovantes et susciter des partenariats à l'échelle locale pour apporter des réponses adaptées

Renforcer la maîtrise des risques des activités

Construire un cadre global et cohérent de suivi de la performance

14,9 millions

d'appels acheminés
au 115 en 2025

27 000

personnes en moyenne en demande
d'hébergement d'urgence hebdomadaire

NOTRE AMBITION

2. Renforcer l'accès et le maintien dans le logement des ménages sans domicile ou risquant de le devenir

Face à la hausse des demandeurs de logements sociaux et à la baisse des attributions, la Dihal pilote le déploiement du plan Logement d'abord avec les territoires pour accélérer et faciliter l'accès au logement. Elle place l'accompagnement social des ménages au cœur d'une approche pluridisciplinaire qui croise les secteurs de l'emploi et de la santé, afin d'apporter des réponses adaptées à la diversité des situations.

Elle intervient sur **trois leviers** principaux :



Augmenter les attributions de logements sociaux pour les personnes hébergées ou sans-abri et contribuer à fluidifier le parc d'hébergement



Produire des logements très sociaux adaptés aux besoins spécifiques et mobiliser le parc locatif privé pour les ménages en grande difficulté



Renforcer la prévention des expulsions locatives et impayés de loyers et prévenir les ruptures

19 000

logements agréés en résidences sociales (hors pensions de famille) entre 2023-2025

+ de 600

foyers de travailleurs migrants transformés en résidences sociales dans le cadre du Plan de traitement soit 87% du parc transformé en 2026

70 M€

dédiés au FNAVDL (Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement) en 2026

NOTRE AMBITION

3. Renforcer le pilotage de l'hébergement pour améliorer sa performance sociale et en faire un levier d'accès au logement

Face à l'augmentation des personnes vulnérables sans domicile, la Dihal porte une ambition pour améliorer le pilotage et la gestion du parc d'hébergement. En lien avec les services déconcentrés, elle contribue à améliorer les centres d'accueil en travaillant sur la qualité des bâtiments et de la vie quotidienne, pour créer des lieux sûrs et propices à l'insertion sociale.

La Dihal fixe **trois priorités** pour permettre un accueil digne et favoriser l'insertion des ménages vulnérables



Sécurité et prévention
des violences sexistes
et sexuelles, avec
formation des équipes
et protocoles adaptés



Requalification des places
les moins confortables,
avec équipes mobiles,
services alimentaires
et transformation des
nuitées d'urgence en
accompagnement régulier

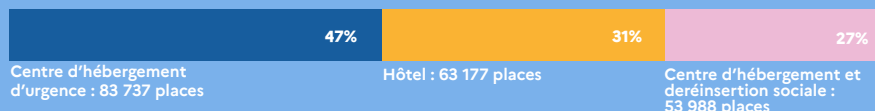


**Humanisation
des centres**, avec
suppression des dortoirs,
création d'unités
familiales, accessibilité,
performance énergétique
et accueil des animaux



Une démarche transversale visant à simplifier, réformer et consolider le cadre de gestion, ainsi qu'à investir massivement dans les SI pour permettre un pilotage fondé sur les données, est parallèlement engagée.

203 000 places d'hébergement ouvertes, à un coût moyen unitaire maîtrisé



NOTRE AMBITION

4. Développer des réponses adaptées pour des besoins spécifiques

La Dihal pilote plusieurs chantiers pour améliorer la qualité de prise en charge dans le parc d'hébergement et favoriser des orientations rapides vers le logement, en développant des réponses adaptées aux besoins spécifiques des publics vulnérables.

Protéger les femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales

La Dihal coordonne des solutions de décohabitation rapide, de mise à l'abri sécurisée et de relogement pérenne, en mobilisant le parc d'hébergement d'urgence, les logements locatifs et le secteur associatif.

Résorber durablement les bidonvilles

La Dihal pilote une approche globale combinant accompagnement vers les droits, insertion professionnelle, scolarisation et accès à un logement durable.

Accélérer l'accès au logement des réfugiés

La Dihal finance plus de 200 dispositifs locaux d'accompagnement social vers le logement, à destination des publics réfugiés.

Favoriser l'inclusion des gens du voyage

La Dihal accompagne les services déconcentrés de l'État et les collectivités pour créer ou rénover les équipements d'accueil et d'habitat des gens du voyage (aires permanentes d'accueil et terrains familiaux locatifs), garantir des conditions de vie dignes et stables et lutter contre la précarité et les discriminations.

Répondre aux besoins des enfants et jeunes

La Dihal agit pour développer l'accompagnement social des enfants sans domicile et en habitat informel, notamment leur accès aux droits, à la scolarisation et à la santé, et pour favoriser l'accès des jeunes en grande précarité au logement, à la formation et à l'emploi.

Les défis pour demain

Améliorer l'accès aux structures médico-sociales adaptées aux problématiques de santé et au vieillissement

Organiser la prise en charge des femmes sortant de maternité en relation avec les collectivités

Faciliter les parcours des personnes placées sous main de justice et sortant de prison pour prévenir les récidives

NOTRE AMBITION

5. Renforcer l'impact de notre action

La Dihal assume à la fois un rôle de gestionnaire et de pilote. Elle accompagne les professionnels du secteur en apportant appui et conseil et contribue à rendre visibles la réalité du sans-abrisme en France et les résultats de la politique publique qu'elle coordonne.



Développer la connaissance sur le sans-abrisme

Mettre en valeur l'état de la recherche, développer la connaissance et diffuser des informations et données tangibles et vérifiées.



Encourager un fonctionnement interne responsabilisant et collectif

Miser sur la responsabilité, l'initiative et le travail d'équipe pour une approche transversale et valorisant toutes les expertises et parcours de ses agents.



Construire un cadre de pilotage par la donnée

Investir massivement sur les systèmes d'information, dans le cadre d'un schéma d'urbanisation pour permettre un suivi des parcours, développer les capacités d'analyses et renforcer le pilotage de la politique publique.



Assurer le fonctionnement d'instances

Piloter la Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées (Cilpi), assurer le secrétariat de la Commission nationale consultative des Gens du Voyage (CNCGDV).



Assurer un pilotage rigoureux, renforcer le contrôle de gestion et développer la maîtrise des risques

Garantir la maîtrise des coûts et des risques, mettre en place des outils de suivi et entretenir un dialogue de gestion permanent avec les services déconcentrés et les opérateurs associatifs.

En savoir plus sur la politique publique de lutte contre le sans-abrisme ?

Rendez-vous sur notre site internet info.gouv.fr



Consultez aussi dans notre collection
« Agir contre le sans-abrisme », tous les guides,
bilans et publications de référence

- #1.** Deuxième plan quinquennal pour le Logement d'abord (2023-2027) : Agir, prévenir, construire, pour lutter contre le sans-abrisme
- #2.** Résorption des bidonvilles : État des lieux national et éléments de bilan
- #3.** Bilan « Toutes et tous à l'école » (2021-2022)
- #4.** Les pensions de famille, un outil puissant d'insertion par le logement, un levier pour lutter contre le sans abrisme (2024)
- #5.** 22 questions pour mieux comprendre la précarité en eau et apporter des solutions
- #6.** Accompagner les personnes en situation de grande marginalité
- #7.** Bilan « Toutes et tous à l'école » (2023-2024)
- #8.** Résorber les bidonvilles : guide pratique à l'usage des acteurs de terrain
- #9.** Les pensions de famille, un outil puissant d'insertion par le logement, un levier pour lutter contre le sans abrisme (2025)
- #10.** Prévenir et repérer les troubles en santé mentale des locataires dans le logement social
- #11.** Bilan à mi-parcours du deuxième plan quinquennal pour le Logement d'abord
- #12.** Mise en œuvre du parcours d'hébergement et de relogement des femmes victimes de violences
- #13.** Évaluer la situation des personnes sans-abri ou mal logées, hébergées ou logées de manière temporaire pour accélérer les parcours de la rue au logement
- #14.** Bilan « Toutes et tous à l'école » (2024-2025)
- #15.** Pilotage des SIAO et observation sociale, Corpus des indicateurs
- #16.** 26 680 personnes vivent en pensions de famille - Une réponse pour loger et accompagner durablement les personnes les plus vulnérables

L'organisation de la Dihal

Communication

Cabinet

Budget

Piloter la procédure budgétaire et le suivi du programme 177
Assurer le contrôle de gestion et le suivi de la maîtrise des coûts
Assurer le contrôle interne et la maîtrise des risques financiers
Proposer un appui aux territoires

Résultats et territoires

Assurer le suivi territorialisé du parc et du déploiement du Logement d'abord
Piloter le suivi du parc d'hébergement
Renforcer la connaissance des besoins
Coordonner l'animation territoriale
Piloter les dialogues de gestion

Cellule pilotage et appui national SIAO

Déployer la réforme des SIAO, opérateurs du service public de la rue au logement
Moderniser le 115 : infrastructure, accessibilité, pratiques professionnelles
Piloter les dispositifs de veille sociale : maraudes, accueils de jour
Rénover la gouvernance partenariale locale du Logement d'abord

Plateforme numérique SI SIAO

Fournir aux professionnels et services de l'État une plateforme numérique pour la mise en œuvre du Logement d'abord et de l'accès à l'hébergement
Recenser, connaître et comprendre les situations et les besoins des personnes sans domicile
Recenser et connaître l'offre de solutions disponible sur les territoires
Fiabiliser et valoriser la donnée pour piloter l'action publique et outiller l'observation sociale

Conseiller Éducation, formation et droits de l'enfant

Conseiller Affaires intérieures

Délégué interministériel

Sécrétariat général

Adjoint au délégué interministériel

Pilotage et transformation de l'hébergement

Accélérer les transformations des CHRS à travers la réforme du pilotage et du financement des CHRS

Refonder le pilotage de l'hébergement d'urgence

Construire et déployer un plan d'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement

Améliorer le pilotage du dispositif hôtelier

Faciliter la décohabitation, la mise à l'abri et le relogement des femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales

Développer les réponses adaptées pour les enfants, les jeunes en grande vulnérabilité, les femmes vulnérables à la rue, les personnes sans domicile vieillissantes

Renforcer la recherche globale de performance sociale

Accès et maintien dans le logement

Accélérer l'accès au logement des personnes (pilotage du FNAVDL, accroissement des attributions de logements sociaux)

Mieux accompagner les personnes par une approche combinant emploi - santé - logement (déploiement du Chez-soi d'abord, programme d'accès aux métiers en tension et mobilité géographique)

Prévenir les impayés et les expulsions locatives

Produire des logements très sociaux et mobiliser le parc locatif (IML, résidences sociales, pensions de famille)

Accélérer le Plan de Traitement des foyers de travailleurs migrants (secrétariat de la Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées)

Accès au logement des réfugiés Politique d'accueil des gens du voyage Résorption des bidonvilles

Piloter l'accès au logement des réfugiés

Agir pour l'inclusion des gens du voyage et améliorer leurs conditions d'habitat

Porter la politique de résorption des bidonvilles

Expertises et fonctions transversales

Conseiller Santé

Conseiller Travail et emploi

Conseiller Affaires sociales

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
92 055 LA DÉFENSE
contact.dihal@diha1.gouv.fr
tél. 01 40 81 33 60
info.gouv.fr



**DIHAL | Délégation interministérielle à l'hébergement
et à l'accès au logement**